



Recommandations aux entreprises : faut-il réduire l'activité ?

Bernard Beauzamy

21/09/2020

Un certain nombre d'entreprises, et notamment celles avec qui nous travaillons, disent qu'elles sont obligées de réduire leur activité, du fait de la crise. Nous aimerions à cet égard faire quelques recommandations.

Tout d'abord, il faut se souvenir que la crise actuelle est entièrement artificielle. Ni les outils de travail, ni les compétences, ne sont affectées ; la demande est réduite du fait de la politique anxiogène voulue par le gouvernement depuis plus de six mois. Nous l'avons dit en mars : cette politique est entièrement délibérée. Y a-t-il encore quelqu'un pour croire que tout ceci est fait par erreur ?

En ce qui concerne la production, on peut admettre qu'elle soit réduite, si la demande est insuffisante, mais à condition de maintenir les capacités de production et les compétences.

En ce qui concerne les programmes de travail qui relèvent des lois de la Nature (usure des équipements, pannes, maintenances, etc.), il faut prendre garde de ne pas les stopper complètement, pour deux raisons :

- Un arrêt de trop longue durée (plus d'un mois ou deux) a des conséquences graves sur l'organisation et sur les compétences. Quand on reprend, plus personne ne sait de quoi il s'agit. Les lois de la Nature s'étudient dans la durée. Quand les organismes font attention, il y a peu de pannes et d'accidents, mais il y en a tout de même. Que se passera-t-il si l'attention se relâche ?
- Si on les arrête, on accepte les volontés du gouvernement, qui visent à mettre à mal l'économie. Les entreprises doivent au contraire montrer clairement que, malgré les décisions absurdes du gouvernement, elles vont poursuivre leur activité.

A titre d'exemple, la SCM a connu une baisse de son plan de charge au printemps (moins de contrats), mais aucune baisse de son activité : tous les salariés ont poursuivi leur travail, soit autour de contrats anciens que nous reprenions, soit en préparant de nouveaux projets. Nous n'avons jamais eu recours au chômage technique, ni au temps partiel, et nous n'avons jamais été confinés : nos bureaux sont toujours restés ouverts. En juillet, nous avons organisé une conférence publique sur Archimède, pour montrer que la vraie science ne devait pas être abandonnée.

Montesquieu : "Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice."

Les décisions du gouvernement sont assurément légales, mais elles sont illégitimes, et nous n'avons pas à nous y soumettre. Chacun doit s'efforcer d'y obéir le moins possible et, surtout, s'efforcer de maintenir autant que possible son activité et ses compétences, puisque c'est ce que le gouvernement veut réduire.

Victor Hugo disait cela avec un style dont la vigueur s'est un peu perdue ("Les Châtiments") :

"Ainsi les plus abjects, les plus vils, les plus minces
Vont régner !

[...]

Quand un peuple se laisse au piège estropier,
Le droit sacré, toujours à soi-même fidèle,
Dans chaque citoyen trouve une citadelle ;
On s'illustre en bravant un lâche conquérant,
Et le moindre du peuple en devient le plus grand.

[...]

Toute une nation avec toute sa gloire
Vit dans le dernier front qui ne veut pas plier."

Renouer avec les rv physiques

En application de ce qui précède, à compter du 1^{er} octobre, Bernard Beauzamy souhaite renouer avec la tradition des rendez-vous physiques, et non plus téléphoniques, lorsque la distance s'y prête. Le rv téléphonique relève de la distanciation voulue par E. Macron, et que nous refusons. Si l'organisme d'accueil ne peut recevoir de visiteurs, deux solutions sont possibles :

- On se retrouve dans un troquet quelconque (BB se déplace en moto) ;
- Le rv peut avoir lieu en nos locaux, 111 Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris (attention, plus bas dans la rue, c'est mal famé).